

*Initiatives parlementaires*

prochaines minutes, je vais expliquer à la Chambre pourquoi, dès la reprise des travaux, elle devrait adopter un projet de loi en ce sens.

L'idée, c'est de protéger et de conserver les écosystèmes canadiens, non pas à l'état entièrement sauvage, mais plutôt dans un état d'équilibre écologique. Comme nous le savons, ce n'est pas le cas actuellement avec la pollution des Grands Lacs, des fleuves Saint-Laurent et Fraser, de la plupart des cours d'eau du Canada, pollution qui frappe même l'Arctique, les populations d'ours polaires, etc.

Seuls ceux qui, à la Chambre, auraient besoin de cours de rattrapage n'auront pas encore compris que nous sommes au bord d'un précipice. Nous devons faire en sorte que les institutions changent leurs habitudes de fonctionnement, habitudes dont je suis témoin depuis plus de 14 ans et dont nous pouvons être témoins partout au Canada et dans le monde entier.

En instituant un droit public de poursuivre en justice les institutions gouvernementales pour manquement à la protection de l'environnement, on encouragerait la prise de décisions valables au regard de l'environnement, ce qui n'est pas chose courante au sein des ministères ni même à la Chambre.

On favoriserait ainsi une participation significative de la population, participation qui est actuellement inexistante au Canada. Nous n'avons pas les organismes et les fondations à vocation environnementale, bien financés et bien intégrés, qui existent aux États-Unis ou dans d'autres pays. Nos organismes qui s'occupent d'environnement sont petits. Ils sont mal financés et exclus du processus décisionnel politique et institutionnel.

Cette possibilité obligerait le gouvernement à rendre des comptes, ce qui se produit actuellement très rarement, sinon jamais, dans notre pays. Elle permettrait de garder intacts tous les écosystèmes du Canada grâce à l'établissement d'un registre environnemental. Je me rappelle un témoin qui a comparu récemment devant un comité où je siégeais; il a dit que, si on a un rêve et un échéancier, alors on a un plan.

Ce que je propose avec cette motion, c'est le rêve d'un écosystème protégé pour toute la planète. On a essayé de mettre en place un calendrier au sommet mondial de Rio, il y a un an, mais, malheureusement, il n'a pas été adopté par les grands pays industrialisés ou en développement du monde. Il faut espérer que le sommet de Rio a au

moins déclenché une nouvelle prise de conscience politique. Il n'a certes pas encore déclenché une nouvelle prise de conscience de l'environnement.

Cette proposition déclencherait des examens. Il donnerait au public la possibilité de participer. Il provoquerait des enquêtes et des poursuites judiciaires et, plus particulièrement, il donnerait accès aux tribunaux et permettrait qu'il n'y ait pas que le pollueur qui paie, mais aussi celui qui fait la réglementation et qui l'applique. En fait, c'est le gouvernement lui-même qui est responsable de la réglementation et de son application relâchée et de la destruction de notre environnement.

• (1905)

Avant de passer aux détails de cette motion, je voudrais prendre un moment pour remercier les nombreuses personnes de ma circonscription qui m'ont envoyé à la Chambre et qui m'ont aidé ici aussi bien que dans ma circonscription. Elles savent qui elles sont, et je leur suis reconnaissant ainsi qu'à mon personnel à la Chambre des communes et dans ma circonscription pour leur appui soutenu.

Pour mon éducation en politique et dans la vie en général, je remercie mon père Blair et ma mère Margaret qui habitent à Vancouver et qui ont supporté un fils extravagant et presque toujours ingrat. Leur appui a été total et cela a fait ma fierté.

Je remercie ma femme Elizabeth pour avoir supporté les voyages interminables, les heures tardives et le stress. Elle a porté le fardeau de ce poste et a mis au monde en cours de route deux enfants merveilleux, Blair, qui a maintenant 11 ans et ma fille, Katie, qui a 9 ans. Je prévois d'être le père que je n'ai pas été pendant les années de grande activité parlementaire que j'ai vécues ici depuis 1979.

C'est pour l'amour de ma famille, de mes amis, de ma circonscription, de notre grand pays et de notre merveilleuse planète que je l'ai fait et j'en suis fier.

Cette motion cherche à remettre dans son contexte un processus de surveillance pour que les institutions gouvernementales veillent à l'application des lois et des règlements qui ont été adoptés par les assemblées législatives de notre pays et accélèrent le nouveau processus.

On déroge aux règlements et aux lois qui protègent l'environnement, et cela atteint des proportions épidémiques au Canada. Je me souviens qu'il y a seulement deux ans, dans certaines parties de la Colombie-Britannique,